

# JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de la République, 63.



Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

Rédacteur en chef : A. SCHNÉGANS

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

VILLE DE LYON		PRIX DE L'ABONNEMENT	
Trimestre	10 fr.	Six mois	20 fr.
Année	20 fr.	Année	40 fr.
Département du Rhône		11 fr.	22 fr.
Département limitrophes		12 fr.	23 fr.
Autres départements		13 fr.	25 fr.
Pour l'Étranger, le port en sus.			

LES ABONNEMENTS partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

Gérant : ENOIT-GONIAZ

Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Lyon, le 22 Août

S'il n'est pas contestable que l'orateur ait exactement interprété les sentiments des populations de l'Ain, qui sont aussi ceux du reste de la France, il n'est point aussi certain, à nos yeux, que le remède à la crise actuelle se trouve dans la seule prorogation des pouvoirs du président de la République. Ainsi que le dit ce matin même la France, croire que l'on aurait par cela même supprimé toute cause d'inquiétude et de malaise, ce serait à ne pas comprendre la force irrésistible des courants qui se produisent dans le pays.

M. Germain le reconnaît d'ailleurs très-expressément. Ce que réclame l'opinion, c'est « la cessation du provisoire ». Sans nier que la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon puisse aider à cette solution nécessaire, nous ne concevons guère une semblable mesure prise isolément. Elle se lie étroitement à l'examen des lois constitutionnelles; elle implique même une sorte d'abdication de la part de l'Assemblée.

Si la majorité ne cherchait, en prolongeant les pouvoirs du maréchal, qu'à prolonger sa propre existence, elle irait très-certainement à l'encontre du sentiment national, et ne ferait qu'aggraver le provisoire actuel, en en dégrant le maintien plus ou moins prolongé.

L'heure est venue, croyons-nous, de rompre avec les fictions et les équivoques. Avant de proroger les pouvoirs du président de la République, il conviendrait, ce nous semble, de reconnaître d'abord la République ou, à tout le moins, de cesser d'en empêcher l'établissement. Si l'Assemblée, impuissante à réaliser ses rêves de restauration monarchique, quitte la partie, rien ne s'opposerait alors à ce que le pouvoir fut remis aux mains de l'illustre maréchal qu'elle a placé à la tête du gouvernement. Mais sans la dissolution à courte échéance, que peut valoir la prorogation dont on parle? Ce serait un nouveau permis de circulation délivré aux auteurs d'aventures monarchiques — et rien de plus.

## INFORMATIONS POLITIQUES

Le Journal officiel publie plusieurs nominations de procureurs généraux.

Ce mouvement a eu pour principale cause le remplacement de M. Cellier, démissionnaire de ses fonctions de procureur général à Bordeaux et celui de M. Delise, Reybaud et Berger, appelés à d'autres fonctions.

Les bruits relatifs à la fusion sont toujours nombreux mais contradictoires. Personne ne présente à juste les décisions que prendra le comte de Chambord.

Des projets de transaction sont mis en avant et le prince se borne, dit-on, à écouter, sans laisser transpirer sa pensée.

La négociation qu'on disait poursuivie par M. le duc d'Audiffret-Pasquier serait, elle-même, fort hypothétique, car le président de la réunion du centre droit serait en ce moment en villégiature à Dinard, près Saint-Malo.

Ce serait donc à tort qu'on aurait annoncé le voyage du duc à Vienne et à Frohsdorff.

La correspondance légitimiste de M. de Saint-Chéron contenait hier le passage suivant, où elle dispose à son gré, comme on le verra, du maréchal de Mac-Mahon :

« Si, comme nous devons fermement le croire, la France doit, dans un temps très-rapproché, consacrer le divorce définitif avec la Révolution, le maréchal Mac-Mahon aura l'honneur de présider à ce grand acte. Il est préparé pour être l'instrument de ce dessein de Dieu, il est digne de l'être. »

« Sa simplicité, sa droiture, nous valent mieux que l'habileté des hommes d'Etat. Nous avons vu où l'esprit et l'habileté ont mené M. Thiers, nous verrons bientôt où saura nous conduire un homme de bien. »

D'après le National, cette déclaration a été imprimée à part et distribuée à profusion, ces jours derniers, aux alentours de la Madeleine.

Une communication de Versailles, adressée aux journaux par l'Agence Havas, donne aux monarchistes la présidence des conseils généraux dans cinquante départements. On trouvera plus loin la preuve irrécusable que ce chiffre est absolument erroné.

Des présidents notoirement républicains ont été élus dans quarante départements; dans quatre autres départements, les présidents sont de couleur républicaine.

Les séances des assemblées départementales continuent d'être vides d'incident à sensation. Dans un petit nombre de départements, les allocutions prononcées par les présidents des conseils généraux ont bien été l'occasion de quelques manifestations, mais sans importance.

À Versailles, seulement, il s'est produit un fait qui, s'il se généralisait, ne manquerait pas d'être d'une certaine portée.

Voici comment il est annoncé par la Correspondance républicaine :

« M. Barbu, avoué à Versailles et membre du conseil général de Seine-et-Oise, considérant que les bruits du complot fusionniste peuvent faire craindre qu'il n'y ait lieu à réunir en une seule ville les délégués des conseils généraux, conformément à l'amendement Tréveneuc, propose au conseil de voter un crédit de 50,000 francs, imputable sur l'exercice 1873, pour faire face aux dépenses qu'entraînerait une pareille convocation. »

Le nouveau mouvement diplomatique dont nous avons déjà parlé ne pourra paraître que dans la première quinzaine d'octobre.

Ce travail de remaniement demande, paraît-il, la plus grande prudence et nécessite de nombreuses recherches en même temps qu'un échange souvent très-long de correspondances avec les puissances très-desquelles on veut accréditer de nouveaux agents.

Dans ce mouvement, assure-t-on, une situation très-importante sera faite à M. de Saint-Vallier, dont les pouvoirs seront, à cette époque, complètement éteints.

On parle d'un léger différend qui se serait élevé entre la France et l'Italie, au sujet des impôts que les Français, qui ont des propriétés sur le plateau du Mont-Cenis, ont à payer au gouvernement italien.

Cette difficulté est pendante depuis plusieurs années; mais le fisc italien ayant voulu passer outre et s'étant mis en mesure de faire rentrer les impôts dont il s'agit avec l'arrière, un arrêté du sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne est venu interdire aux contribuables d'obtempérer aux exigences des autorités italiennes.

On se rappelle qu'à la suite d'un des nombreux désaccords survenus entre M. Thiers, alors président de la République, et la majorité conservatrice de l'Assemblée, une scission ayant eu lieu dans la rédaction du Journal des Débats, quelques rédacteurs de ce journal, M. Saint-Marc Girardin en tête, crurent devoir se retirer.

Aujourd'hui, en raison des déclarations antirépublicaines de M. John Lemoine, il serait question d'une nouvelle révolution intérieure au sein dudit journal, d'un tel détachement, dit-on, les rédacteurs restés fidèles à la République, sous la conduite de M. Clément Caraguel.

Un dément, à Rome, que le pape ait l'intention de créer des cardinaux étrangers. Nous avons vu le bruit que cette nouvelle a fait en Italie, et comment elle a été accréditée, répandue et augmentée par les journaux ennemis du Vatican.

On sait que le cardinal-vicaire a autorisé les supérieurs des corporations religieuses de Rome à fournir aux autorités civiles les renseignements qui leur seraient demandés en vue de l'application de la loi récemment votée et promulguée.

Dans le texte de l'autorisation délivrée par le saint-siège, il est rappelé d'abord que les religieux et religieuses de Rome pourront se procurer des documents nécessaires à l'effet d'obtenir du gouvernement la pension à rente ou à vie, et présenter à la junte liquidatrice de la propriété ecclésiastique la demande de continuer à vivre en commun dans le cloître. Quant à l'inventaire des biens, ajoute le cardinal-vicaire, il est toléré que les supérieurs et supérieures des maisons religieuses le présentent afin d'éviter de plus grands dommages, mais ils l'accompagneront d'une protestation.

Le procédé ne manque pas d'habileté; il permet de sauver le temporel sans rien sacrifier des principes.

Un manifeste de l'empereur d'Autriche, que publie la Gazette de Vienne, vient de compléter la délimitation des territoires confins et leur assimilation, sous le rapport civil et politique, au reste de la Hongrie.

Les huit derniers régiments des confins militaires, qui n'avaient pas encore été dissous, sont supprimés, et la population est placée, sous le rapport du service militaire, sur le même pied que la Hongrie et la Croatie; à partir du 5 octobre les lois sur le service universel et obligatoire sur la landwehr et sur le landsturm vont y entrer en vigueur.

Ainsi disparaît une institution qui date des guerres séculaires entre la monarchie et l'empire ottoman et qui a rendu de grands services à la maison de Habsbourg, mais qui était incompatible avec les institutions constitutionnelles et l'organisation actuelle de l'Autriche-Hongrie.

L'Agence Havas a livré hier à la publication une note, sans doute d'inspiration ministérielle, qui attribuait au parti conservateur, monarchique cinquante présidents de conseils généraux, et limitait à trente-trois la part de la République.

Ces chiffres n'ont pas tellement atterré le parti républicain qu'il ne se soit donné la peine de se rendre compte de leur exactitude.

Or, le résultat d'un examen attentif démontre que la présidence de nos assemblées départementales est ainsi répartie :

Quarante présidents d'un républicanisme incontestable et incontesté; Trente-neuf présidents conservateurs monarchistes;

Et quatre d'une nuance douteuse.

Parmi les quarante présidents républicains, nous trouvons d'abord dix-neuf députés des trois fractions de la gauche :

MM. Germain (Ain), Waddington (Aisne), Maure (Alpes-Maritimes), le comte Rampon (Ardèche), le général Chanzy (Ardennes), Dufrère (Charente-Inférieure), Magnin (Côte-d'Or), Laget (Gard), Fourcand (Gironde), Michal-Ladichère (Isère), Victor Lefranc (Landes), Faye (Lot-et-Garonne), Théophile Roussel (Lozère), le général Dubouys-Fresnay (Mayenne), Varray (Meurthe-et-Moselle), Escarguel (Pyrénées-Orientales), Charles Boysset (Saône-et-Loire), Claude (Vosges), Lepere (Yonne).

Les vingt et un autres présidents, pour n'avoir pas exercé un mandat législatif qui détermine leur place exacte dans l'opinion républicaine, n'en sont pas moins, comme l'ont prouvé leurs actes ou leurs fonctions antérieures,

des adversaires de l'idée monarchique. Ce sont :

MM. le docteur Cornil, ancien préfet du 4 septembre (Allier), Laborde (Ariège), Marcou (Aude), Labadié, ancien préfet du 4 septembre (Bouches-du-Rhône), Devoucoux (Cher), Rey, ancien représentant du peuple (Drôme), Labiche, ancien préfet du 4 septembre (Eure-et-Loir), Lisbonne, ancien préfet du 4 septembre (Hérault), Martin Feuillée (Ille-et-Vilaine), Morel (Jura), Roques (Lot), Feuilla (Rhône), Grollier Sarthe, Chaumontel (Haute-Savoie), Dauphin (Somme), Pastoret (Var), Dupuy (Vaucluse), Vieillard-Migeon (Belfort), auxquels il faut ajouter les présidents des conseils généraux d'Alger, de Constantine et d'Oran, dont tous les membres sont républicains.

Les monarchistes se sont attribués, il est vrai, MM. Morel (Jura) et Roques (Lot). Or, M. Morel est signataire d'une adresse à M. Thiers, dont nous détachons ce passage suffisamment caractéristique :

« Le moment n'est pas éloigné où l'immense majorité du pays sentira la nécessité d'une puissante affirmation républicaine qui mette un terme à toutes les incertitudes, à toutes les contestations. De cet acte national, le gouvernement de la République recevra la force qui émane des principes lorsqu'ils sont consacrés par l'adhésion d'un grand peuple à des faits éclatants, pacifiques et réparateurs, dont il est été la cause et qui se sont accomplis sous ses yeux, en pleine liberté. »

Pour M. Roques, qui succède à M. Calmon, démissionnaire, non-seulement il n'est pas l'adversaire de l'ancien préfet de la Seine, ainsi qu'on a bien voulu le dire, mais il est au contraire son plus intime ami et partage ses affections politiques.

Quant nous aurons signalé les quatre présidents de nuance indécise : MM. Houssard (Indre-et-Loire), Michel (Basses-Alpes), et le général de Chabron, qui ont voté avec la gauche à la mémorable séance du 24 mai; et M. Pagès, président du conseil général de Tarn-et-Garonne, qui a fait en plusieurs circonstances l'éloge du gouvernement de M. Thiers, nous aurons suffisamment démontré que, malgré la haute fantaisie des calculs de l'Agence Havas, la République triomphe dans les conseils généraux comme elle triomphe d'ailleurs dans le pays.

## CONGRÈS POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES SÉANCE D'OUVERTURE

L'Association française pour l'avancement des sciences ouvrait, hier jeudi, à trois heures de l'après-midi, dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de Ville, sa deuxième session.

Le bureau était présidé par M. de Quatrefages de Breau, membre de l'Institut, président de l'Association. A sa droite se trouvaient M. le préfet du Rhône, M. Daresté de la Chavanne, recteur de l'Académie de Lyon, et M. Gariel, ingénieur des ponts et chaussées, professeur agrégé à la faculté de médecine, secrétaire du conseil, et tenant lieu du secrétaire général, M. Levasseur, empêché par des occupations personnelles.

À la gauche du président, M. Piaton, président du comité lyonnais de l'Association, M. Wurtz, membre de l'Institut, vice-président de l'Association, et M. Masson, trésorier de la Société.

Derrière le bureau, MM. Faivre, docteur Ollier, Vautier, docteur Lortet, Chantre, de Loriol, et Grandval, secrétaire général de la préfecture.

Dans la salle, trois cent cinquante membres environ et quelques dames en élégantes toilettes.

Nous remarquons M<sup>me</sup> de Quatrefages, la femme du président de l'Association, et M<sup>me</sup> Clémence Royer, déléguée de la société d'éthnographie de Paris; MM. Cornu, professeur à l'école polytechnique; Jules Lefort, membre de l'Académie de médecine de Paris; Blanc, chirurgien-major de S. Majesté britannique; Pourtier, docteur à Québec (Canada); Carle Vogt, professeur à l'Académie de Genève; D'Yarrow, de l'Institut Smitson, à Washington; Baillon et Bronca, professeurs à l'École de médecine de Paris; Dausse, ingénieur en chef des ponts et chaussées de Paris; Friedel, maître de conférence à l'École normale de Paris; M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Friedel, et toutes les notabilités scientifiques et littéraires de notre ville.

Au début de la séance, M. le préfet du Rhône, en grand uniforme, portant au cou le cordon de la Légion d'honneur, et à côté le grand cordon de l'ordre de Sainte-Anne, demande la parole, et prononce une courte allocution pleine de modestie, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire mot pour mot.

M. Ducros s'excuse d'abord d'oser prendre la parole devant une assemblée composée de savants illustres; mais le périlleux honneur qui lui a été confié d'administrer le département du Rhône lui fait un devoir de saluer, au nom de ce département qu'il représente, les hôtes glorieux qui ont bien

oulu quitter leurs occupations laborieuses pour venir dans notre ville, et de leur dire à tous : Soyez les bienvenus!...

Ces quelques mots sont couverts de nombreux applaudissements.

M. de Quatrefages se lève alors et prononce le remarquable discours dont nous sommes heureux de donner la première à nos lecteurs :

LE SIÈCLE DE LA SCIENCE; L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE.

Messieurs,

L'Association française inaugure aujourd'hui sa seconde session; elle retrouve à Lyon la cordiale et splendide hospitalité de Bordeaux, rendue plus significative encore par un ensemble de circonstances bien dignes d'être rappelées.

La municipalité qui la première est venue en aide à notre comité lyonnais n'existe plus. Son dernier acte peut-être a été de voter la riche subvention qui devait satisfaire aux besoins, au surplus de la session. Loin de répudier ce vote, la municipalité actuelle l'a généreusement accepté comme lui léguant une dette d'honneur.

Des révolutions préfectorales, contre-coup de changements accomplis en plus haut lieu, ont placé à la tête de l'administration locale des hommes d'opinions diverses. Chez tous nous avons trouvé la même bienveillance, le même appui.

L'Association française doit donc une égale gratitude aux magistrats municipaux de la veille et à ceux du lendemain, au préfet d'hier et au préfet d'aujourd'hui. Qu'ils reçoivent les uns et les autres l'expression de notre reconnaissance la plus vive, la mieux sentie.

Mais n'admirez vous pas, Messieurs, comment des hommes, partout ailleurs en lutte ardente, se sont trouvés subitement sentir et penser de même dès qu'il s'est agi de notre association! C'est que, placée en dehors et au-dessus des opinions qui se combattent, n'appartenant à aucune, elle n'en tient pas moins à toutes par les sentiments généreux et vrais, car ce que les hommes d'intelligence et de cœur portent en eux. Or, croyez-le bien, messieurs, il y a de ces sentiments dans toutes les doctrines qui nous divisent, il y a de ces hommes dans tous les partis!

Le malheur est qu'ils ne savent à quoi se rattacher et se prendre pour se rencontrer.

La France d'aujourd'hui est comme une mer démontée au lendemain d'un ouragan, alors que les flots, cherchant le niveau perdu, retombent et s'entrechoquent dans un inextricable désordre. Chez nous aussi, les groupes formés au vent de la révolution se heurtent, le plus souvent sans but, et usent à ne rien faire les forces vives de la nation. Chacun d'eux a son drapeau, hostile à tous les drapeaux voisins. Nous aussi nous avons le nôtre et nous le plantons hardiment au cœur de tous les hommes de bonne volonté. Quelle que soit leur bannière habituelle, ils se souviennent, sans la trahir, passer quelques jours au moins à l'ombre de celle qui n'a d'autre devise que les mots SCIENCE ET PATRIE.

Qu'ils viennent donc grossir nos rangs où les attendent à coup sûr d'heureuses surprises! Ils y apprendront à se rendre justice, et tels qui se croient aujourd'hui adversaires irréconciliables, seront demain alliés sérieux, plus tard peut-être amis dévoués. La science les unira.

Quiconque aime le vrai doit aimer la science, cette lumière de l'esprit qui chasse l'erreur d'où quelle vienne comme le soleil dissipe la brume qu'elle voit sortir de la fange ou descendre du ciel. Quiconque aime son pays doit aimer la science qui seule peut forger les armes nécessaires aux luttes de tout genre du présent et de l'avenir.

Son rôle n'a pas été toujours aussi grand, il ne date guère que des cent dernières années. Nos pères ont vu le temps où, retirés en petit nombre au fond de leurs laboratoires, les hommes voués à l'étude de la nature n'étaient, pour ainsi dire, pas de ce monde. On ne connaissait au dehors ni leurs noms, ni leurs travaux, encore bien imparfaits. Seules les sciences de calcul étouffaient les esprits par la profondeur de leurs abstractions, par la sûreté de leurs prévisions astronomiques.

Mais la physique en était encore à peu près aux livres de l'abbé Nollet. Si notre compatriote Romas et Franklin presque à la même époque avaient soutiré l'électricité des nuages et prouvé que l'électricité n'est qu'une foudre en miniature, Volta n'aurait pas inventé cette pile qui devait réaliser tant de merveilles. La chimie était encore presque l'alchimie; elle attendait Lavoisier. Malgré le génie de Liné et de Buffon, les sciences organiques ne possédaient pas encore la méthode naturelle qui pouvait seule les constituer et qu'aurait leur révéler Laurent de Jussieu. La minéralogie, la géologie habitaient à peine. Cuvier n'avait pas créé la paléontologie. Je ne parle pas de l'anthropologie, la dernière venue de ces nobles sœurs. Elle ne pouvait naître qu'après une exploration à peu complète de notre terre et des groupes humains qui la peuplent. Or, à l'époque où je vous ramène, Bruce revenait à peine d' Abyssinie, Pallas était encore en Sibérie, Cook n'avait accompli que la moitié de son second voyage, Levaillant n'avait pas abordé le cap. Vous le voyez, la géographie générale du globe n'était guère plus avancée que la physique et la chimie.

À ce passé d'hier qui, par la différence des résultats, semble s'enfoncer dans la nuit des âges, je m'opposerai pas même une esquisse des temps présents; les heures me manqueraient pour la tracer. A qui cherche à embrasser par la pensée l'ensemble des progrès accomplis, la science apparaît comme une sorte d'arbre magique qui grandirait à vue d'œil, ajoutant sans cesse branches à branches, rameaux à rameaux. — Réfléchissez-y, et sans exagération, sans métaphore, vous verrez qu'il est impossible de comprendre l'état actuel de nos connaissances scientifiques, sans admettre qu'il s'est fait en moyenne une découverte plus ou moins importante à chaque jour, à chaque heure peut-être du siècle qui finit aujourd'hui.

Je ne vois dans les annales de l'esprit humain qu'un temps comparable à celui qui dure encore et au milieu duquel nous vivons. Ce

fut au sortir du moyen âge, alors que la société européenne commençait à s'associer et cherchait pour ainsi dire comment utiliser un repos relatif. On sait avec quelle pieuse ardeur elle se mit en quête des trésors intellectuels échappés à la barbarie, avec quelle émulation elle s'élança sur les traces de ses modèles, quel nombre immense d'ouvrages en tous genres, attestent sa fécondité puissante et comme inspirée. Le symbole de cette époque, c'est Colomb découvrant un monde nouveau.

Mais ce mouvement de l'intelligence tourna presque en entier au profit des lettres et des beaux arts; à ce point de vue le siècle de Léon X et de François I<sup>er</sup> a certes mérité qu'on lui donnât un nom. Sous d'autres rapports celui qui vient de s'écouler en est peut-être plus digne encore. Il n'a pas seulement enfanté une Renaissance il a produit un avènement; c'est le siècle de la science.

Ce qui achève de lui donner un caractère à part, ce qui le signale à l'attention des penseurs comme une ère sans précédents, ouvrant à l'humanité des voies entièrement nouvelles, c'est la tendance qui se manifeste dès les premiers jours. Sans doute on avait de tous temps utilisé certaines données scientifiques; la botanique et l'alchimie avaient même été enrichies de leurs découvertes la médecine et les arts pratiques. Toutefois, le savoir de jadis semble avoir obéi surtout à une haute et serene curiosité. Il étudiait les choses et les phénomènes bien plus pour les connaître que pour en tirer parti. Dès la fin du siècle dernier il en est autrement.

La science ne se contente plus de découvrir le jeu des forces naturelles. Elle veut les maîtriser pour conquérir le monde et elle engage avec la nature elle-même une lutte où elle emploie contre son adversaire chacun des secrets qu'elle lui arrache. L'abbé Nollet avait compris l'identité de la foudre et de l'électricité; il avait constaté le pouvoir des pointes; il s'en était tenu là. Franklin transforma son cerf-volant en paratonnerre et désarma le ciel.

Quelques esprits se sont émus de cette direction nouvelle. Ils ont cru que la science se matérialisait en prêtant son concours à la pratique; ils ont prédit qu'abaissée par l'utilitarisme elle perdrait son élévation première. Aucun de vous, Messieurs, ne partagera ces craintes. Le soleil ne perd ni sa lumière ni sa chaleur pour mûrir les fruits après avoir fait épanouir les fleurs. Ce n'est pas au moment où elle analyse les flammes de cet astre et y retrouve les corps simples de notre propre globe, que la science peut être accusée de déchoir.

L'application est d'ailleurs elle-même un élément du progrès scientifique. Grandissant, se diversifiant sans cesse, elle devient plus exigeante; elle semble envahir des problèmes pour les poser à la science pure; et, pour les résoudre, celle-ci doit faire de nouveaux efforts. Spectacle magnifique et sans exemple dans le passé! Sans jamais se lasser, l'intelligence interroge la matière vivante ou morte; sans cesse la matière répond en sollicitant l'intelligence; et de ces actions de ces réactions fécondes, résulte chaque jour un pas en avant.

S'il fallait une preuve à mes paroles, je la trouverais dans l'histoire, pourtant si courte, de notre association. Les deux premières villes qui nous ont appelés ont été Bordeaux et Lyon, les deux secondes, Lille et le Havre. C'est dans ces deux cités, reines de l'industrie et du commerce, que se sont affirmées avec le plus d'empressement les aspirations scientifiques. Il y a, dans ce fait, comme une révélation et une garantie que nous accueillons avec bonheur. La même où l'application règne en maîtresse, on comprend qu'elle est fille de la théorie. On sait qu'il est impossible d'appliquer ce qui n'existe pas et qu'étoffe ou laisser languir la science pure au profit d'une pratique sans pratique, ce serait voir la science sans fruit. N'ayons donc pas d'inquiétudes sur l'avenir élève de la science, et laissons-nous aller sans scrupules au charme de ses dons, à la séduction de ses miracles. Les miracles, chacun les connaît. Il est presque inutile de rappeler ces locomotives et ses steamers qui ont mis Lyon à onze heures de Paris et les rivages d'Amérique à dix jours des côtes de France; ces télégraphes électriques qui, en quelques minutes, envoient une question à New-York et rapportent la réponse à travers l'Atlantique entière, mesurant un faisceau de lumière équivalent à celui que donneraient 4,000 becs de gaz réunis et que produit à elle seule la lampe de Fresnel et d'Arago; ces anesthésiques qui donnent un calme somnifère à malheureux dont le scalpel fouille les chairs; ces machines gigantesques qui ont coupé l'isthme de Suez et percé les Alpes.

Où tout le monde sait que la science a dompté la matière, anéanti l'espace, vaincu le temps, tué la douleur. Mais ce qu'on oublie trop, ce sont les services qu'elle rend à chaque instant, dans la vie de tous les jours. C'est elle qui a substitué à la glacieuse et coûteuse cheminée de nos pères des appareils de chauffage économiques et vraiment aptes à combattre, le froid; c'est elle qui a remplacé le lumignon fumeux et la sorte de chandelle de notre enfance par la lampe modérateur et la bougie à bon marché; c'est elle qui a relégué au rang des souvenirs le briquet et la pierre chantées par Boileau en inventant ces allumettes chimiques composées de trois corps dont un seulement existe dans la nature.

Aujourd'hui personne, messieurs, n'échappe à la science, on ne peut se passer d'elle. Elle est partout dans nos maisons, elle nous accompagne dans le monde; elle se glisse à notre table, à notre foyer, à notre chevet; elle se mêle à nos fêtes pour les rendre plus éblouissantes; elle touche aux plus éclatantes parures pour les embellir encore, et en même temps elle fabrique pour nos petits enfants des jouets charmants, mais qui contiennent si peu qu'on les donne sans compter à nos enfants. Elle tire les mères et pour en faire des enfants.

Certes, les titres de la science actuelle valent ceux que pouvaient invoquer les lettres au temps de la renaissance et elle a bien le droit de réclamer sa place au soleil. La force des choses la lui a faite grande et belle à certains égards; mais une partie de la société la repousse encore et la craint. Chose étrange! C'est peut-être dans le monde de l'instruction publique qu'elle est le moins bien accueillie. Les lettres, longtemps seules maîtresses de

ce domaine, le défendant pied à pied. Il fut... Mais pour qu'une institution pareille naisse...

Le gouvernement a jugé que l'étude des sciences mathématiques, physiques et naturelles...

Vous le voyez, messieurs, malgré les divergences politiques, la première république et le premier empire...

Les littérateurs adressent à l'enseignement scientifique bien des reproches qui se ressemblent...

Les hommes qui parlent ainsi n'ont jamais lu Kepler l'astronome, Pascal le géomètre, Linné le naturaliste...

Non, jamais l'étude des sciences n'a été dans le génie d'un poète inspiré, d'un véritable peintre...

Messieurs, je déclare ouverte la deuxième session de l'Association française.

Cette éloquente péroraison est suivie d'acclamations répétées. La parole est ensuite à M. Gariel, qui s'exprime en ces termes :

Messieurs, l'ordre naturel des choses qu'une parole plus autorisée que la mienne s'élevait dans cette enceinte...

Dans ces circonstances, messieurs, le bureau m'a chargé, en l'absence du secrétaire général, de vous présenter un résumé des faits importants...

Je ne vous parlerai longuement, messieurs, ni du congrès de Bordeaux, ni de celui de Lyon : le premier, je ne crains pas de le dire, a été un véritable succès...

Je ne voudrais pas affirmer que notre première session a été une œuvre parfaite ; la perfection n'est pas de ce monde, mais nous croyons...

Le but que se propose l'Association française n'est autre que de réunir les hommes de Bordeaux terminés, tout est fait pour continuer avec le départ des membres du congrès...

Le siège d'une capitale, des catastrophes comme celles que nous avons traversées, sont des accidents cruels, mais rares dans la vie d'une nation...

Mais l'exposition une fois close l'Etat laisse les savants retourner à leurs cabinets. Vous dirais qu'il les garait au service du pays...

Un jour viendra où chaque grande administration aura son comité consultatif, essentiellement composé d'hommes de science ; et ce jour-là, soyez-en certains, bien des fautes seront évitées...

prêt terminés à l'aquarium d'Arcaehon. En considération des services rendus, et pour permettre l'entretien des moyens d'investigation...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Il est un nom qui était venu à la pensée des membres du bureau comme devant rallier tous les suffrages, celui de M. Cassier, l'habile et intelligent directeur du musée préhistorique de Bordeaux...

Les études d'archéologie préhistorique ont pris dans ces dernières années un développement considérable, et le temps n'est plus où Boucher de Surtout avait que peine à fixer l'attention du public...

Il est un nom qui était venu à la pensée des membres du bureau comme devant rallier tous les suffrages, celui de M. Cassier, l'habile et intelligent directeur du musée préhistorique de Bordeaux...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

Le conseil d'administration a pensé qu'il était bon d'encourager la continuation des recherches sur un nouveau télégraphe imprimé...

7e section. — Météorologie et physique du globe. 8e section. — Géologie. 9e section. — Botanique. 10e section. — Zoologie et zootechnie. 11e section. — Anthropologie. 12e section. — Sciences médicales.

13e section. — Agronomie. 14e section. — Géographie. 15e section. — Economie politique et statistique.

16e section. — Histoire naturelle. 17e section. — Littérature. 18e section. — Langues vivantes.

19e section. — Langues mortes. 20e section. — Sciences exactes. 21e section. — Sciences appliquées.

22e section. — Sciences naturelles. 23e section. — Sciences sociales. 24e section. — Sciences politiques.

25e section. — Sciences économiques. 26e section. — Sciences administratives. 27e section. — Sciences juridiques.

28e section. — Sciences médicales. 29e section. — Sciences vétérinaires. 30e section. — Sciences pharmaceutiques.

31e section. — Sciences dentaires. 32e section. — Sciences optiques. 33e section. — Sciences acoustiques.

34e section. — Sciences mécaniques. 35e section. — Sciences chimiques. 36e section. — Sciences physiques.

37e section. — Sciences astronomiques. 38e section. — Sciences géographiques. 39e section. — Sciences historiques.

40e section. — Sciences littéraires. 41e section. — Sciences philosophiques. 42e section. — Sciences morales.

43e section. — Sciences politiques. 44e section. — Sciences économiques. 45e section. — Sciences administratives.

46e section. — Sciences juridiques. 47e section. — Sciences médicales. 48e section. — Sciences vétérinaires.

49e section. — Sciences pharmaceutiques. 50e section. — Sciences dentaires. 51e section. — Sciences optiques.

52e section. — Sciences acoustiques. 53e section. — Sciences mécaniques. 54e section. — Sciences chimiques.

55e section. — Sciences physiques. 56e section. — Sciences astronomiques. 57e section. — Sciences géographiques.

58e section. — Sciences historiques. 59e section. — Sciences littéraires. 60e section. — Sciences philosophiques.

61e section. — Sciences morales. 62e section. — Sciences politiques. 63e section. — Sciences économiques.

64e section. — Sciences administratives. 65e section. — Sciences juridiques. 66e section. — Sciences médicales.

67e section. — Sciences vétérinaires. 68e section. — Sciences pharmaceutiques. 69e section. — Sciences dentaires.

70e section. — Sciences optiques. 71e section. — Sciences acoustiques. 72e section. — Sciences mécaniques.

73e section. — Sciences chimiques. 74e section. — Sciences physiques. 75e section. — Sciences astronomiques.

76e section. — Sciences géographiques. 77e section. — Sciences historiques. 78e section. — Sciences littéraires.

79e section. — Sciences philosophiques. 80e section. — Sciences morales. 81e section. — Sciences politiques.

82e section. — Sciences économiques. 83e section. — Sciences administratives. 84e section. — Sciences juridiques.

85e section. — Sciences médicales. 86e section. — Sciences vétérinaires. 87e section. — Sciences pharmaceutiques.

88e section. — Sciences dentaires. 89e section. — Sciences optiques. 90e section. — Sciences acoustiques.

91e section. — Sciences mécaniques. 92e section. — Sciences chimiques. 93e section. — Sciences physiques.

94e section. — Sciences astronomiques. 95e section. — Sciences géographiques. 96e section. — Sciences historiques.

97e section. — Sciences littéraires. 98e section. — Sciences philosophiques. 99e section. — Sciences morales.

100e section. — Sciences politiques. 101e section. — Sciences économiques. 102e section. — Sciences administratives.

103e section. — Sciences juridiques. 104e section. — Sciences médicales. 105e section. — Sciences vétérinaires.

106e section. — Sciences pharmaceutiques. 107e section. — Sciences dentaires. 108e section. — Sciences optiques.

109e section. — Sciences acoustiques. 110e section. — Sciences mécaniques. 111e section. — Sciences chimiques.

112e section. — Sciences physiques. 113e section. — Sciences astronomiques. 114e section. — Sciences géographiques.

115e section. — Sciences historiques. 116e section. — Sciences littéraires. 117e section. — Sciences philosophiques.

118e section. — Sciences morales. 119e section. — Sciences politiques. 120e section. — Sciences économiques.

121e section. — Sciences administratives. 122e section. — Sciences juridiques. 123e section. — Sciences médicales.

124e section. — Sciences vétérinaires. 125e section. — Sciences pharmaceutiques. 126e section. — Sciences dentaires.

127e section. — Sciences optiques. 128e section. — Sciences acoustiques. 129e section. — Sciences mécaniques.

130e section. — Sciences chimiques. 131e section. — Sciences physiques. 132e section. — Sciences astronomiques.

133e section. — Sciences géographiques. 134e section. — Sciences historiques. 135e section. — Sciences littéraires.

136e section. — Sciences philosophiques. 137e section. — Sciences morales. 138e section. — Sciences politiques.

139e section. — Sciences économiques. 140e section. — Sciences administratives. 141e section. — Sciences juridiques.

142e section. — Sciences médicales. 143e section. — Sciences vétérinaires. 144e section. — Sciences pharmaceutiques.

145e section. — Sciences dentaires. 146e section. — Sciences optiques. 147e section. — Sciences acoustiques.

148e section. — Sciences mécaniques. 149e section. — Sciences chimiques. 150e section. — Sciences physiques.

151e section. — Sciences astronomiques. 152e section. — Sciences géographiques. 153e section. — Sciences historiques.

154e section. — Sciences littéraires. 155e section. — Sciences philosophiques. 156e section. — Sciences morales.

157e section. — Sciences politiques. 158e section. — Sciences économiques. 159e section. — Sciences administratives.

160e section. — Sciences juridiques. 161e section. — Sciences médicales. 162e section. — Sciences vétérinaires.

163e section. — Sciences pharmaceutiques. 164e section. — Sciences dentaires. 165e section. — Sciences optiques.

166e section. — Sciences acoustiques. 167e section. — Sciences mécaniques. 168e section. — Sciences chimiques.

169e section. — Sciences physiques. 170e section. — Sciences astronomiques. 171e section. — Sciences géographiques.

172e section. — Sciences historiques. 173e section. — Sciences littéraires. 174e section. — Sciences philosophiques.

175e section. — Sciences morales. 176e section. — Sciences politiques. 177e section. — Sciences économiques.

178e section. — Sciences administratives. 179e section. — Sciences juridiques. 180e section. — Sciences médicales.

181e section. — Sciences vétérinaires. 182e section. — Sciences pharmaceutiques. 183e section. — Sciences dentaires.

184e section. — Sciences optiques. 185e section. — Sciences acoustiques. 186e section. — Sciences mécaniques.

187e section. — Sciences chimiques. 188e section. — Sciences physiques. 189e section. — Sciences astronomiques.

190e section. — Sciences géographiques. 191e section. — Sciences historiques. 192e section. — Sciences littéraires.

193e section. — Sciences philosophiques. 194e section. — Sciences morales. 195e section. — Sciences politiques.

196e section. — Sciences économiques. 197e section. — Sciences administratives. 198e section. — Sciences juridiques.

199e section. — Sciences médicales. 200e section. — Sciences vétérinaires. 201e section. — Sciences pharmaceutiques.

Les membres du congrès qui étaient au... Hier à ce lieu, à 8 heures du soir, au palais...

5° Résoudre un problème d'arithmétique sur les quatre règles appliquées au système métrique; 6° Répondre à diverses interrogations sur les règles générales de la grammaire française...

Presque tous nos lecteurs connaissent la nouvelle boisson importée en France par M. G. Picon, du nom de l'Afrique africain; beaucoup d'entre eux ont pu l'apprécier et la déguster à l'Exposition ou dans les principaux cafés de la ville.

R. — Cela n'est pas vrai. D. — La contradiction subsiste. — Que s'est-il passé? Le témoin explique que son mari l'a surprise en flagrant délit et qu'elle s'est sauvée immédiatement, ayant peur de sa femme.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Troisième session ordinaire Audience du jeudi 21 août 1873 PRÉSIDENCE DE M. DE ROCHEFONTAINE conseiller.

AFFAIRE GRAND

MURTRIER DES CHARPENTES Suite de l'interrogatoire de l'accusé.

D. — Je dois vous faire observer que l'hypothèse d'un guet à pens, que vous avez acceptée dès le commencement de l'instruction et à laquelle vous vous attachez avec tant d'insistance, est bien invraisemblable.

R. — Quand je me suis senti saisi par les parties sexuelles et serré avec force, j'ai éprouvé une telle douleur que je me suis cru perdu. J'ai pensé à ma femme et à mes enfants; c'est alors que j'ai tiré mon troisième coup de revolver sur mon adversaire.

Après l'interrogatoire de l'accusé, l'audience est suspendue pendant une demi-heure.

A deux heures moins un quart, l'audience est reprise. On procède à l'audition des témoins.

Français, 30 ans, médecin aux rapports. — La première constatation que j'ai faite dans cette affaire, est celle relative à l'accusé Grand, que j'ai examiné le lendemain matin à 7 h.

Quatre ou cinq jours après la catastrophe j'ai visité la femme Corbet et je n'ai constaté aucune trace de la lutte qui aurait eu lieu entre elle et l'accusé Grand.

Josephine Gayet, veuve Corbet, 24 ans, arrive en fondant en larmes et répond d'abord d'une manière tout à fait inintelligible. Sur les invitations répétées de M. le président elle quitte enfin le mouchoir de poche qui, couvrant sa figure, étouffait sa voix.

R. — Vous avez été au service de Grand? R. — Oui, monsieur; durant huit mois. D. — Des relations intimes se sont établies entre vous et votre maître? R. — Oui, monsieur.

D. — Pourquoi avaient-elles cessé? R. — Parce que je craignais que mon mari s'en aperçût; il avait été averti et m'en avait parlé.

D. — Est-ce que Grand n'a pas essayé de renouer ces relations? R. — Oui, monsieur; il était toujours derrière moi. Il me menaçait de me tuer, de porter malheur à mon enfant en lui arachant un cheveu avec un sou, etc., etc.

M. le président. — Cependant on vous voyait très-souvent causer avec le témoin. R. — C'était mon chemin; j'étais obligé de passer devant la maison Corbet.

Le témoin persiste à déclarer que l'accusé Grand la poursuivait de ses obsessions et de ses menaces, et que si elle n'avait pas parvenu à rompre définitivement avec lui, c'est à cause de la terreur qu'il lui inspirait.

L'accusé soutient toujours que son intention était de quitter M<sup>me</sup> Corbet et que celle-ci recherchait toutes les occasions de le voir et de lui parler.

M. le président constate cette contradiction radicale; c'est aux jurés d'apprécier de quel côté se trouve la vérité.

D. — Arrivons au jour de la mort de votre mari, Grand ne vous a-t-il pas parlé ce jour-là? R. — Il m'a dit de venir dans son jardin; je refusai et il me menaça.

D. — N'est-il pas encore venu à la barrière de votre maison dans la soirée du 22 juillet? R. — Oui, monsieur; vers six heures et demie.

D. — Vous êtes allée au rendez-vous? quelle heure était-il? R. — Il était onze heures; je l'attendais à la barrière. Mon mari était couché et il dormait.

D. — Vous deviez aller dans le clos de M. Grand. R. — J'ai eu peur de voir quelqu'un sur la route, j'ai voulu m'en retourner. Grand m'a prise par le bras et il m'a conduite à l'endroit du crime.

D. — M. Grand prétend que c'est lui qui voulait s'en aller, et que c'est vous qui l'avez provoqué!

Hier à ce lieu, à 8 heures du soir, au palais du commerce, la conférence annoncée de M. Karl Vogt.

La salle était brillamment éclairée. Mais comme cet éclairage a lieu au moyen de bougies au lieu de gaz, on ne souffrait nullement de la chaleur.

L'estraade, convenablement arrangée et drapée à la mode, était au milieu de la corbeille des agents de change.

Derrière le professeur étaient de nombreuses cartes et voos. On y remarquait une vue de l'île de Jan Mayen, de l'océan glacial arctique, du Groenland, l'Islande et le Spitzberg, ou lord Duffrin et le prince Napoléon ne paraissent attendre et que M. Vogt a abordé, après treize jours de navigation dans les bruyères.

L'île de Jean Mayen, qui n'a aucune végétation arborescente, est surmontée d'un volcan d'une hauteur de sept mille pieds d'où découlent treize glaciers, quoiqu'on ne soit pas habitué à voir découler les glaciers des volcans!

M. Vogt s'exprime en français, non toujours sans quelque difficulté, mais avec une extrême clarté et d'expressions. Il a même parfois un trait comique et bouffon fort réussi.

Il a exposé pour la formation des volcans une théorie qui, nous croyons, leur appartient en propre, et sur laquelle nous reviendrons demain, dans un compte rendu détaillé.

L'assemblée était nombreuse. Le professeur a été accueilli à son entrée et à sa sortie par de nombreux applaudissements.

Ce soir, de 8 à 10 heures, une réception sera offerte au cercle du palais Saint-Pierre par les membres lyonnais aux membres étrangers du congrès. Il y aura concert pendant la réception.

Messieurs les membres du congrès sont instamment priés de passer, chaque matin, au salon de lecture situé dans la cour du palais Saint-Pierre, pour y prendre communication de l'ordre du jour quotidien.

On a remarqué, non sans quelque étonnement, qu'à la séance d'inauguration du congrès à l'Hôtel de Ville, aucune place n'avait été réservée sur l'estraade aux membres du conseil municipal, bien que ce soit au vote du conseil que l'on doit d'avoir pu effectuer cette session dans notre ville.

Hier, vers huit heures du soir, un allumeur de gaz, en essayant le tuyau entourant la marmite établie, à l'occasion du congrès, au-dessus de la porte principale de l'Hôtel de Ville, a mis le feu aux draperies de cette marmite.

Les flammes ont été promptement éteintes par les personnes présentes.

M. Celler, ancien ingénieur de la voirie de Lyon, a été nommé ingénieur principal des chemins de fer de l'Est.

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, a arrêté ainsi qu'il suit la liste des textes grecs, latins et français devant servir à l'explication dans les épreuves de la licence ès-lettres, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1874:

Auteurs grecs. — A Apollon Pythien. — Pindare: Pythiques, I, II, III. — Eschyle: Les Perses. — Sophocle: Antigone. — Aristophane: Les Grenouilles. — Thucydide: Livre I<sup>er</sup>. — Démosthène: Contre Midias. — Platon: Phédon. — Aristote: Rhétorique, livre II, chap. I-XVIII. — Platon: Lettres à Alcibiade. — Lettres à Timon. — Lettres à Néarque. — Lettres à Néarque. — Lettres à Néarque. — Lettres à Néarque.

Auteurs latins. — Plaute: Morceaux choisis (édition de M. Benoist). — Virgile: Géorgiques. — Horace: Odes, livre IV; Epîtres, livre I; Art poétique. — Cicéron: Brutus; Pro Marcello; De Finibus, livre I; Lettres familières, livre VIII. — Tit-Live: Livre XXI. — Tacite: Agricola. — Pline le Jeune: Lettres, livre V. — Saint Ambroise; Eloge funèbre de Théodose.

Auteurs français. — Corneille: Racine, Voltaire, Molière: Théâtre classique. — Dumas: Discours de la Méthode. — Pascal: Pensées. — Bossuet: Oraisons funèbres. — Sermons sur la Providence, sur la Mort. — Fénelon: Lettres à l'Académie. — Voltaire: Siècle de Louis XIV. — Rollin: Traité des Etudes.

Encouragée par la Chambre de commerce de notre ville, la Société d'instruction primaire du Rhône vient de modifier le genre d'enseignement de son école supérieure de garçons, afin de le rendre plus complet, de l'élever au niveau des exigences de notre époque et de préparer les jeunes gens qui sortent de cet établissement, soit à suivre avec succès les cours de l'école supérieure de commerce, soit à occuper immédiatement, dans le commerce ou l'industrie, des emplois, modestes d'abord, mais que les connaissances préalablement acquises rendront bientôt importants et avantageux.

Les cours de l'école, sans être entièrement gratuits, sont néanmoins à la portée des plus modestes positions.

Des bourses entières ou partielles peuvent être accordées aux élèves dociles et studieux dont les parents en auront fait, par écrit, la demande au conseil d'administration.

L'enseignement comprend: 1<sup>o</sup> La morale religieuse; 2<sup>o</sup> La langue française avec les éléments de la littérature; 3<sup>o</sup> L'une des deux langues anglaise ou allemande, au choix des élèves; 4<sup>o</sup> L'histoire ancienne et l'histoire moderne; 5<sup>o</sup> Les mathématiques; 6<sup>o</sup> L'histoire naturelle; 7<sup>o</sup> La physique; 8<sup>o</sup> La chimie; 9<sup>o</sup> La comptabilité; 10<sup>o</sup> Le dessin; 11<sup>o</sup> L'écriture; 12<sup>o</sup> Le chant.

Tout cet enseignement, donné à l'aide de la théorie, est surtout appuyé sur des démonstrations pratiques propres à familiariser les élèves avec tout ce qui se rattache aux sciences et aux opérations industrielles.

Les cours de l'école sont divisés en deux années. Les conditions d'admission sont les suivantes: 1<sup>o</sup> Être âgé de treize ans révolus; 2<sup>o</sup> Produire son extrait de naissance; 3<sup>o</sup> Lire et écrire couramment; 4<sup>o</sup> Faire une dictée de grammaire française.

Un temps splendide favorise nos vignobles. Malheureusement la pluie tombée mardi n'a pas suffisamment mouillé la terre et le raisin ne se développera qu'imparfaitement.

Quelques vins blancs de Ponilly, Fuisse, etc., sont vendus d'avance à raison de 55 francs la fûteille de 105 à 110 litres.

Personne ne l'ignore, notre France, déjà tant éprouvée, a pour le quart d'heure un ennemi non moins impitoyable que le Prussien. C'est un puceron pas plus gros que la tête d'une épingle.

Comment venir à bout du Phylloxera? On a voté une récompense d'un million pour qui trouvera un moyen de détruire cet implacable ennemi public. Vingt recettes ont été tour à tour imaginées, proposées, essayées. Pas une n'est assez satisfaisante pour rendre la quêtude à l'esprit troublé des vigneron.

Cette année même, l'horrible puceron nous mangera, dans les diverses provinces, pour près de cent millions de raisins. Cent millions de perdus pour notre pays qui a tant besoin de se relever.

Cependant, un chimiste de Montpellier, à force de faire des essais, a trouvé qu'une goutte d'absinthe étendue dans un litre d'eau tuait raide le Phylloxera et sa redoutable ligée. On commence à se servir du procédé en Languedoc.

Cette découverte a fait dire à un plaisant fort amateur de la liqueur émeraude: — Se faire servir de l'absinthe, en boire et en mourir, le Phylloxera n'est pas si bête!

Ce matin, à 5 heures, des passants, ayant aperçu un paquet de vêtements sur la berge de la Saône au quai de la Mulatière, provoquèrent des recherches dans le lit de la rivière.

Deux cadavres furent bientôt retirés: celui d'une femme de 35 ans, l'autre celui d'un enfant de 12 à 14 ans.

La femme avait presque tous ses vêtements, l'enfant n'avait qu'une chemise.

On suppose qu'hier au soir, l'enfant se sera baigné à cet endroit qui est profond, et qu'ayant perdu pied, la femme aura tenté de le secourir, et se sera noyée elle-même.

Le liège est marqué C. M. On n'a pu reconnaître encore l'identité des cadavres.

Lyon. — Le préfet de la Loire. Vu les projets présentés par la compagnie du chemin de fer de la Méditerranée, pour l'établissement des stations de Chavanay et de Saint-Pierre-de-Beuf, sur la ligne de Givors à Lavouette; Vu l'avis de M. l'ingénieur en chef, chargé du contrôle de la ligne de Givors à Lavouette; Vu la circulaire du 25 janvier 1874, par laquelle M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics prescrit les formes qui doivent être observées pour les enquêtes auxquelles les projets de stations doivent être soumis;

Article premier. — Il est ouvert une enquête sur les projets ci-dessus visés. En conséquence, les plans, profil et mémoire relatifs à chacune des stations indiquées ci-dessus seront et resteront déposés pendant huit jours à la mairie de la commune de Chavanay; Art. 2. — Pendant ce délai, chacun pourra prendre connaissance de ces pièces et consigner ses observations sur un registre qui sera ouvert à cet effet. Les dires présentés par écrit, seront annexés à ce registre.

Art. 3. — A l'expiration des huit jours, le conseil municipal sera convoqué et appelé à donner son avis sur le projet. Sont aussi invités et appelés à délibérer, les conseils municipaux des autres communes qui peuvent être intéressés à l'établissement des stations projetées.

Art. 4. — Aussitôt après que la délibération du conseil municipal aura été prise, le maire transmettra à la préfecture le projet qui aura été déposé à la mairie; 2<sup>o</sup> un certificat de lui constatant ce dépôt; 3<sup>o</sup> le registre d'enquête et les dires qui y auront été annexés; 4<sup>o</sup> et une expédition de la délibération du conseil municipal.

Art. 5. — Il est formé une commission d'enquête pour donner son avis sur les projets de station. Elle se réunira en l'hôtel de la préfecture. Cette commission aura huit jours pour délibérer.

Art. 6. — Sont nommés membres de cette commission: MM. Faure-Belon, président; Cuisson, membre du conseil général; Evruère, maire à Terrenoire; Parot, maire de Chavanay; Guiguit, maire de Saint-Pierre-de-Beuf.

Art. 7. — Le présent arrêté sera imprimé, publié et affiché dans les communes de situation de stations et dans toutes les communes limitrophes. Fait à Saint-Etienne, le 18 août 1873. Le préfet de la Loire, J. DE TRACY.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

CONCOURS DE CHANT

Classe de M. Ribes HOMMES

Pas de premier prix. 2<sup>o</sup> prix: M. Vacher, Gagneux et Roubaud. 1<sup>er</sup> accessit: M. Gautier.

DAMES

Pas de premier prix. 2<sup>o</sup> prix: M<sup>me</sup> Commerçon (à l'unanimité), Duchâteau.

OPERA-COMIQUE

Classe de M. Féret. HOMMES

1<sup>er</sup> prix: M. Gagneux (à l'unanimité). Pas de deuxième prix. 1<sup>er</sup> accessit: MM. Vacher et Gautier (à l'unanimité).

DAMES

1<sup>er</sup> prix: M<sup>me</sup> Liogier; 2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Duchâteau (à l'unanimité). 1<sup>er</sup> accessit: M<sup>me</sup> Trouillet.

Jury: — MM. Mangin, président; d'Herblay, E. Guimet, Siboulotte, Baussand, Rival et Perrin.

M. Grand s'est placé par sa faute dans une situation terrible d'où il n'a pu sortir qu'en passant sur un cadavre. Sa conduite mérite assurément le blâme le plus énergique; mais il ne faut rien exagérer. On lui a prêté une réputation qui n'est pas la sienne, et pour détruire les préventions accréditées par les articles de certains journaux, l'honorable avocat entre dans quelques détails sur la vie intime de l'accusé; il rappelle les témoignages qui se sont produits en sa faveur.

M. Grand n'est pas davantage l'homme violent dont on a parlé; si on veut aller au fond de la notoriété qui lui a été faite, on ne trouve rien, absolument rien.

Il avait l'habitude de porter ostensiblement un revolver, mais c'était une précaution bien naturelle dans la situation où il se trouvait, obligé de surveiller ses propriétés à Villeurbanne, dans un quartier où les rôdeurs de nuit sont nombreux et redoutables.

Le système de la défense est bien simple; il s'applique à la fois à la question principale de meurtre et à la question subsidiaire de coups et blessures.

L'accusé était en état de légitime défense; il a repoussé la force par la force; ce n'est pas une excuse, c'est un droit qu'il invoque, et le plus sacré de tous; et dès lors il ne saurait y avoir ni crime ni délit, la loi le dit. M<sup>me</sup> Dubost présente un tableau saisissant de la scène du 22 juillet. Cette scène a duré longtemps, dit-on, tant mieux! plus elle aura été longue et plus est remarquable le sang-froid de l'accusé, qui essaye d'abord de se dégager sans se servir de son arme. Quand il voit que ses efforts sont impuissants, quand l'étreinte devient plus douloureuse, il tire son revolver, il en menace d'abord Corbet, l'en frappe au visage, tire un premier coup d'air pour appeler au secours! Personne ne vient et l'acharnement de son adversaire est tel qu'il n'a pas même lâché prise après la première blessure reçue au bras.

Grand sent alors qu'il est perdu, et obéissant à l'instinct de la conservation il fait feu une troisième fois et Corbet tombe mort.

Quel est l'homme qui, dans la situation où l'accusé se trouvait, saisi comme il l'était par une main furieuse, n'eût pas eu la pensée que sa vie était en danger?

C'est la véritable, c'est la seule question du procès, et pour la résoudre, il suffit de lire le rapport du docteur François qui a constaté des contusions considérables aux parties sexuelles, sans parler des égratignures et des ecchymoses des deux jambes et de l'œil.

Maintenant Corbet et sa femme avaient-ils tendu un piège à l'accusé? Cela importe fort peu à la défense; car il suffit à l'accusé qu'à un moment donné il ait pu croire sa vie menacée pour qu'il se soit trouvé en état de légitime défense. M<sup>me</sup> Dubost pense d'ailleurs qu'il y a eu guet-apens, ainsi que l'affirme son client. L'entrevue devant avoir lieu dans le clos de M. Grand; c'est la femme Corbet qui brusquement et sans motif a choisi un endroit désert de la place des Charpentes. A peine les deux amants y étaient-ils arrivés, à peine Grand était-il couché que le mari survient par derrière; venant dans cette direction, il avait eu à faire un trajet quatre fois plus long que celui fait par sa femme et Grand; s'il s'agit au moment où la femme Corbet a quitté son domicile, comment est-il possible qu'il ait pu surprendre ainsi immédiatement les deux coupables?

L'inspection des lieux démontre le guet-apens comme le rapport du médecin démontre la légitime défense.

Corbet, il est vrai, ne voulait pas extorquer de l'argent à M. Grand, mais quand il broyait avec tant de fureur les parties qu'il avait saisies, que voulait-il donc, sinon la vie de son ennemi et n'est-ce pas là le cas de légitime défense.

Les jurés n'ont pas à craindre d'ailleurs que la faute de M. Grand reste impunie, peut-être la publicité de ces débats, l'humiliation de ces révélations et toutes les suites de ce procès seraient-elles une expiation suffisante; mais, acquitté par la cour d'assises, M. Grand aura encore à répondre devant le tribunal correctionnel du délit d'outrage public à la pudeur.

Après cette habile et éloquentة plaidoirie, qui n'a pas duré moins de trois heures, M. le président demande à l'accusé s'il n'a plus rien à ajouter pour sa défense. M. Grand se lève: Au moment où j'ai tiré mon troisième coup de revolver, dit-il, la douleur que j'éprouvais était si vive, que la respiration me manquait, j'ai senti que j'allais m'évanouir; je me suis cru perdu, et je n'ai obéi qu'à l'instinct de la conservation, comme un oiseau qui s'accrocherait à tout, même à une barre de fer rouge.

Pendant que M. le président résume les débats, la tribune jusque-là déserte se garnit peu à peu de dames dont la pudeur désormais n'a plus rien à redouter.

Après une délibération de trois quarts d'heure environ le jury rentre en séance. Sa réponse est négative sur la question principale de meurtre et affirmative sur la question subsidiaire de coups et blessures, ayant occasionné la mort, sans intention de la donner. Le verdict accorde à l'accusé le bénéfice des circonstances atténuantes.

La cour prononce contre l'accusé la peine de cinq années d'emprisonnement.

M. Grand entend l'arrêt sans manifester son émotion intérieure. Il s'entretient quelques instants avec son défenseur avant de quitter l'audience.

Il est cinq heures et demie. La foule s'écoule lentement; les curieux continuent à discuter entre eux cette grave affaire.

Après avoir rappelé et opposé entre eux les antécédents et le caractère de la victime et du meurtrier, après avoir établi que la femme Corbet voulait rompre entièrement toute relation avec M. Grand et qu'elle en était empêchée par les obsessions et les menaces de ce dernier, M. l'avocat général arrive à la nuit du 22 juillet et déclare qu'il ne peut accepter sur les points la version de l'accusé. Il n'y a pas de guet-apens; Corbet s'est trouvé sans armes en présence d'un adversaire armé. La lutte a duré longtemps, dix minutes environ; la femme Corbet n'y a pas pris part; elle s'est immédiatement réfugiée chez les époux Carron.

Les voisins n'ont pas entendu tout d'abord de cris, mais de simples ébruitements; c'est seulement au moment où les coups de feu ont été tirés qu'un témoin a entendu les cris: au secours! à l'assassin!

Quant aux violences dont Grand portait les traces, elles n'avaient pas la gravité qu'on leur a prêtée, car elles ne l'ont pas empêché d'aller et de venir pendant toute cette nuit.

Il y a deux questions à résoudre, celle d'intention et celle de culpabilité. Quant à l'intention, le ministère public n'a jamais eu la pensée de soutenir que Grand ait eu le dessein arrêté de tuer Corbet, qu'il y ait eu préméditation; mais il est certain que lorsqu'il a tiré un coup de revolver à bout portant sur son adversaire, Grand savait qu'il le tuerait, et cela suffit pour qu'il y ait meurtre. D'ailleurs M. le président a élargi le débat en annonçant qu'il débiterait subsidiairement comme résultant des débats la question de coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner. Reste la question de culpabilité; l'accusé soutient qu'il était en état de légitime défense et que s'il a tué c'est pour échapper lui-même à la mort; mais les blessures de Grand ne mettaient pas sa vie en danger.

L'audience est suspendue pendant quelques minutes et à midi la parole est donnée au défenseur M<sup>me</sup> Dubost.

M. Grand n'est placé par sa faute dans une situation terrible d'où il n'a pu sortir qu'en passant sur un cadavre. Sa conduite mérite assurément le blâme le plus énergique; mais il ne faut rien exagérer. On lui a prêté une réputation qui n'est pas la sienne, et pour détruire les préventions accréditées par les articles de certains journaux, l'honorable avocat entre dans quelques détails sur la vie intime de l'accusé; il rappelle les témoignages qui se sont produits en sa faveur.

M. Grand n'est pas davantage l'homme violent dont on a parlé; si on veut aller au fond de la notoriété qui lui a été faite, on ne trouve rien, absolument rien.

Il avait l'habitude de porter ostensiblement un revolver, mais c'était une précaution bien naturelle dans la situation où il se trouvait, obligé de surveiller ses propriétés à Villeurbanne, dans un quartier où les rôdeurs de nuit sont nombreux et redoutables.

Le système de la défense est bien simple; il s'applique à la fois à la question principale de meurtre et à la question subsidiaire de coups et blessures.

L'accusé était en état de légitime défense; il a repoussé la force par la force; ce n'est pas une excuse, c'est un droit qu'il invoque, et le plus sacré de tous; et dès lors il ne saurait y avoir ni crime ni délit, la loi le dit. M<sup>me</sup> Dubost présente un tableau saisissant de la scène du 22 juillet. Cette scène a duré longtemps, dit-on, tant mieux! plus elle aura été longue et plus est remarquable le sang-froid de l'accusé, qui essaye d'abord de se dégager sans se servir de son arme. Quand il voit que ses efforts sont impuissants, quand l'étreinte devient plus douloureuse, il tire son revolver, il en menace d'abord Corbet, l'en frappe au visage, tire un premier coup d'air pour appeler au secours! Personne ne vient et l'acharnement de son adversaire est tel qu'il n'a pas même lâché prise après la première blessure reçue au bras.

Grand sent alors qu'il est perdu, et obéissant à l'instinct de la conservation il fait feu une troisième fois et Corbet tombe mort.

Quel est l'homme qui, dans la situation où l'accusé se trouvait, saisi comme il l'était par une main furieuse, n'eût pas eu la pensée que sa vie était en danger?

gnements officiels lui permettant de publier, comme il le fait, des résultats catégoriques; mais il peut recueillir des impressions, les ordonner et les grouper; il ne faut pas voir autre chose, dans ces entrefaits à sensation; toutefois, même dans ces termes restreints, la note du Soir est, je crois, exacte quant au fond. Il est très-vrai que l'affaire du drapeau va de plus mal en plus mal, on le sait à la présidence et on ne se fait aucune illusion sur le sort d'une proposition de restauration au cas où le drapeau blanc serait maintenu.

Et à ce propos, je ne sais si je vous ai transmis en leur temps des détails qu'on m'avait donnés sur un propos du maréchal quelques jours après le 24 mai: on s'entretenait en conseil des ministres des chances respectives de la monarchie et de la république; le maréchal aurait dit alors: « Je suis très-convaincu que la république n'est pas possible en France, et je verrais avec satisfaction le rétablissement de la monarchie traditionnelle; seulement à aucun prix je ne consentirais à servir sous le drapeau blanc. » Il n'est pas mauvais de rappeler cette déclaration dans les circonstances critiques où nous sommes.

Le comte de Chambord serait donc resté ferme, comme il était facile de le prévoir; il aurait même songé à publier un nouveau manifeste motivant son attachement inviolable à l'étendard d'Henri IV, de François I<sup>er</sup> et de Jeanne d'Arc. C'est avec la plus grande peine qu'on aurait réussi à le faire taire: du reste, il a tout dit dans le fameux manifeste de Chambord. Il faudra cependant bien qu'on sache à quoi s'en tenir avant la rentrée: il n'est pas admissible qu'on tienne tout un pays le bec dans l'eau pendant trois mois sans autre explication, et la discussion des projets constitutionnels est là d'ailleurs comme une échéance fatale que les meneurs de l'intrigue ne sauraient esquiver.

Je ne veux pas quitter ce sujet sans vous signaler deux symptômes assez graves: d'abord les journaux fusionnistes n'ont pas encore dit un seul mot de la question du drapeau, ce qui prouve bien qu'elle n'a pas fait un seul pas; ensuite, la Gazette de France qui s'est attachée dans une série d'articles à nous présenter la constitution octroyée comme l'affaire la plus simple du monde et en même temps, comme la seule à régler pour parfaire la restauration, a sensiblement changé de ton; elle est devenue mélancolique, presque sceptique: elle dit qu'il y a beaucoup à faire encore, que les conservateurs doivent renoncer à la réserve où ils semblent se complaire pour s'assurer par leurs efforts le bénéfice de la royauté, qu'il est d'ailleurs trop tard pour reculer; que si la droite a eu tort d'accepter le rendez-vous de M. Dufaure, il faut au moins qu'elle s'y prépare de façon à ne pas se faire battre. Ce n'est plus, comme vous voyez, la note triomphante des débuts.

Je vous ai parlé jadis des efforts que faisait M. de Chaudordy, ancien délégué aux affaires étrangères pendant la guerre, et député légitimiste clérical, pour remplacer M. le Flô à Saint-Petersbourg; je vous ai dit que M. le Flô refusait de quitter son poste, et qu'on ne pouvait ni le rappeler ni le déplacer sans des raisons sérieuses. J'aurais dû ajouter que M. le Flô était un ami personnel du maréchal de MacMahon, qui tendrait tout particulièrement à ce que sa retraite n'eût pas le caractère d'une disgrâce. Or, comme le général Le Flô a fait partie du gouvernement du 4 septembre, le rappeler sans compensation suffisante paraîtrait une véritable révocation: le maréchal a donc prié M. de Broglie d'attendre encore.

Ce n'est pas du reste M. de Chaudordy qui remplacerait M. Leflo; le duc de Broglie a trouvé sans doute que la politique ultramontaine de ce diplomate pourrait créer des difficultés avec la Prusse, ce qui serait insensé en ce moment. C'est le duc d'Harcourt, en ce moment ambassadeur à Londres, qui irait à Saint-Petersbourg. Il serait remplacé par le duc Decazes, dont la personnalité remuante et ambitieuse a provoqué ce remaniement dans la composition de nos ambassades.

On m'assure que le maréchal voit d'assez mauvais œil cette nomination du duc Decazes et en général toutes les nominations de députés à des ambassades. On avait si souvent crié contre le maintien de M. Picard à Bruxelles. Ce pensera-t-on du choix de M. le duc Decazes qui resterait à peine deux mois à Londres pour revenir à Versailles dès la rentrée? La contradiction serait d'autant plus choquante que M. de Gontaut-Biron a l'intention à la même époque de donner sa démission d'ambassadeur à Berlin pour prendre part aux travaux de l'Assemblée.

Le conflit provoqué par la présence à Ajaccio du prince Napoléon est maintenant arrangé: les abstentionnistes, ne voulant pas rendre impossible la réunion du conseil, sont rentrés dans la salle des séances; le prince Napoléon a été élu président: il n'avait pas de concurrent, et il a eu le bon goût, dans son discours d'ouverture, d'écartier toute allusion politique. Il a dû quitter Ajaccio aujourd'hui-même, se contentant, comme vous voyez, de faire constater son droit; mais il n'en reste pas moins que dans le département de la Corse, cette citadelle du bonapartisme, un Bonaparte a eu contre lui près de la moitié du conseil général qui eût pu empêcher à la rigueur d'être élu, en persistant dans le système de l'abstention.

A Beauvais, l'élection de M. André Rousselle a été cassée par la raison que le candidat, quoique propriétaire avant le 1<sup>er</sup> janvier 1873, n'était pas inscrit à cette date sur le rôle des contributions. M. André Rousselle a soutenu naturellement la validité de son élection; il a parlé, me dit-on, pendant deux

DÉPÊCHES D'HIER

SOIR. — 3 HEURES.

Bayonne, 22 août, 11 h. 55 matin.

Une note carliste officielle attribuée à une erreur le tir exécuté sur une section de la Croix-Rouge, près de Bilbao, don Carlos ayant adhéré à la convention de Genève; c'est également par accident qu'on a tiré sur un navire français. La note ajoute que les carlistes respectent toujours les navires étrangers.

Lizarraga a organisé des fabricques à Plessantia; elles doivent livrer 200 fusils par jour.

Nouvelles du Matin

PARIS

heures, mais avec une insigne maladresse et une violence tout à fait déplacée: on aurait cru qu'il éprouvait le besoin de se faire invalider, et il y a réussi malgré l'opinion contraire du bureau chargé de l'examen du dossier...

personnages politiques, revenus aujourd'hui même de Vienne, en ont rapporté, au point de vue de la fusion, des impressions désemparées.

Le comte de Chambord a repoussé avec indignation toutes les propositions, si humbles qu'elles fussent, si éloquentement défendues qu'elles aient été, qui lui ont été faites.

« Tout ce qu'on a pu obtenir du comte de Chambord, c'est qu'il se dispenserait, quelque envie qu'il en eût, de publier un manifeste pour déclarer qu'il n'abandonnerait jamais le drapeau de ses aïeux.

« Nous donnons bien entendu ces renseignements sous toutes réserves, mais nous avons lieu de les croire exacts. »

Le général Sanchez Brégna, avec 12,000 hommes, est entré à Bilbao. Les carlistes ont abandonné les positions qu'ils occupaient sur la rivière.

Un ordre du ministre des cultes ferme le séminaire ecclésiastique de Posen.

La proposition présentée par plusieurs conseillers de Seine-et-Oise, à propos de la loi Tréveneuc, a été renvoyée aux commissions compétentes...

La proposition porte aujourd'hui dix-neuf signatures, c'est-à-dire que la majorité du conseil lui est acquise d'avance.

On lit dans le Soir: « Nous avons affirmé que des négociations étaient entamées auprès du comte de Chambord sur deux points: 1° L'acceptation d'une Constitution; 2° La renonciation au drapeau blanc.

Sur le premier, on sait comment la difficulté a été tournée. Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que plusieurs

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists various international exchange rates and prices.

Table with columns: NOMBRE, SORTIS, VALEURS, POIDS. Lists market statistics for various goods.

Table with columns: NOMBRE, SORTIS, VALEURS, POIDS. Lists market statistics for various goods.

Table with columns: NOMBRE, SORTIS, VALEURS, POIDS. Lists market statistics for various goods.

Table with columns: NOMBRE, SORTIS, VALEURS, POIDS. Lists market statistics for various goods.

Table with columns: NOMBRE, SORTIS, VALEURS, POIDS. Lists market statistics for various goods.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Table with columns: PAYS, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Lists international exchange rates.

Les farines restent stationnaires. On cote farines 8 marques, contrant, et deux crochets, 87 75; 4 derniers, 86; 4 mois de novembre, 83 75.

Les huiles de colza très-offertes tendent à faiblir. Disponible et courant, 89 25; prochain, 89 75; 4 premiers, 85 50; 4 derniers, 91 50.

Les sucres ne varient pas: 88 disponible 10/13, 61 25; 7/9, 62 50. Blanc 3 disponible, 83 00; à livrer 4 mois d'octobre, 70 50; raffiné, 154 à 155.

Les saufs ont été cotés et sont restés très-faiblement tenus, 94 4 derniers mois, 98.

Il y a eu de la demande sur la stéarine de saponification à 168; celle de distillation vaut 160; l'acide oléique de saponification, 76; celle de distillation 65 les 100 kilos.

Les fécules sèches restent sans changements de 44 à 45 les 100 kilos à Paris pour toutes les provenances.

Les sirops sont très-faibles avec pas mal d'acheteurs: Sirop 1er blanc de cristal 76 à 77; massé 40e, 66 à 67; liquide 33e, 56 à 57 les 100 kilos à Paris, droits compris.

Les amidons ont éprouvé un peu de hausse. Il faudrait payer les plus prix de la semaine dernière pour ceux de France.

Amidon de pur froment pains de France 90 à 92; pains de province, 85 à 87; briques d'Alsace, qualité de choix, 75 à 77.

Amidon de riz ou de maïs, suivant marque de fabrique, 60 à 80 les 100 kilos à Paris.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

Blés. — Marché actif, tendance à une nouvelle hausse.

L'AMI DE L'HOMME ou la Médecine mise à la portée de tous. Ce traité corréct et très-intéressant est le livre par excellence de la famille.

CHEN D'ARRÊT A VENDRE A L'ESSAI Race épaveuse, âgé de 3 ans. S'adresser au bureau du journal.

INSTITUTION GUEGO Avenue du Parc, 11, Lyon. Préparation aux baccalauréats et aux écoles du gouvernement; répétitions du lycée; internat et externat.

DOCTEUR MOURGUE dentiste 15, rue de Lyon, 15. Sur 13 élèves présentés dans l'année aux divers examens, 11 ont été reçus.

A LOUER DE SUITE Place Morand, 2, au 2. APPARTEMENT DE 2 PIÈCES Avec balcon, ayant vue sur la place.

A LA CAMPAGNE Pension et Logement rue des Maisons-Neuves, 50, Villeurbanne.

DENTISTES AMÉRICAINS 22, rue de Lyon, 22. Nous recommandons d'une façon spéciale le papier à cigarette fabriqué dans l'orphelinat Alsacien-Lorrain, rue Blomet, 5, Paris.

Le Papier Patrie d'un arôme exquis, est déjà très-apprecié par tous les fumeurs de cigarettes.

DENTISTES AMÉRICAINS 22, rue de Lyon, 22. Nous recommandons d'une façon spéciale le papier à cigarette fabriqué dans l'orphelinat Alsacien-Lorrain, rue Blomet, 5, Paris.

BOURSE DE PARIS DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE DU 22 AOÛT

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

Table with columns: AU COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Lists Paris stock market data for various securities.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE VOYAGES A PRIX RÉDUITS PAR L'ITALIE ET L'AUTRICHE Billets (aller et retour) valables pour 60 jours.

A LOUER de suite, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 32, à Lyon, un appartement de 4 pièces au 3e étage, et un grand magasin au 2e étage pouvant se diviser. Agencements à céder.

POMMADE EPIDERMALÉ — ANTIPPELLICULAIRE — DICQUEMARRE aîné, chimiste, ROUEN Arrête la chute des cheveux.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Lyon. HÉMATOSINE DE Tabourin et Lemaire Chimiste.

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, traité les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A VENDRE, AVEC LEURS HARNAIS DEUX PETITS CHEVAUX.

AVIS AUX FAMILLES Leçons de langue italienne — Théorie et pratique. S'adresser au bureau du journal.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU AIGUES OU CHRONIQUES LES PLUS REBELLES. Douce le traitement arabe est infatigable.

BOURSE DE LYON — Vendredi 22 août (de 11 h. à midi 1/2). RENTES ET ACTIONS Au comptant.

Table with columns: RENTES ET ACTIONS, Cours, Plus haut, Plus bas, D' cours. Lists Lyon stock market data.

Table with columns: RENTES ET ACTIONS, Cours, Plus haut, Plus bas, D' cours. Lists Lyon stock market data.

Table with columns: RENTES ET ACTIONS, Cours, Plus haut, Plus bas, D' cours. Lists Lyon stock market data.

BULLETIN FINANCIER

Notre marché persiste à ne pas croire à la possibilité d'un mouvement de hausse, — il reste froid et les cours élevés que Paris nous envoie n'ont d'autre effet que de décider à vendre.

Le Crédit mobilier valait 369 et le Crédit Lyonnais coté d'abord 665 est resté lourd à 663 1/2.

On comptait, les Raux restant à 367 50, et les Abattoirs à 395. Pont-Evêque est demandé à 560.

Les valeurs allemandes sont de nouveau très-faibles; l'Autrichien est tombé de 768 à 763, le Lombard n'avait de preneurs qu'à 426.

On cotait le Suez 455 et 453, et l'on recherchait le Lyon à 907.

Le Crédit Lyonnais valait 665 et le Crédit Lyonnais coté d'abord 665 est resté lourd à 663 1/2.

On comptait, les Raux restant à 367 50, et les Abattoirs à 395. Pont-Evêque est demandé à 560.

Les valeurs allemandes sont de nouveau très-faibles; l'Autrichien est tombé de 768 à 763, le Lombard n'avait de preneurs qu'à 426.

On cotait le Suez 455 et 453, et l'on recherchait le Lyon à 907.

Le Crédit Lyonnais valait 369 et le Crédit Lyonnais coté d'abord 665 est resté lourd à 663 1/2.

On comptait, les Raux restant à 367 50, et les Abattoirs à 395. Pont-Evêque est demandé à 560.